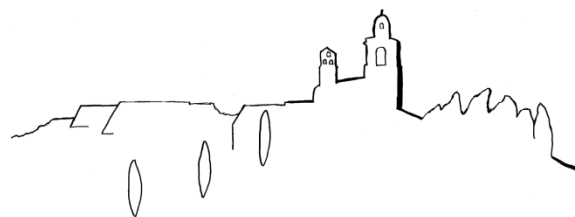
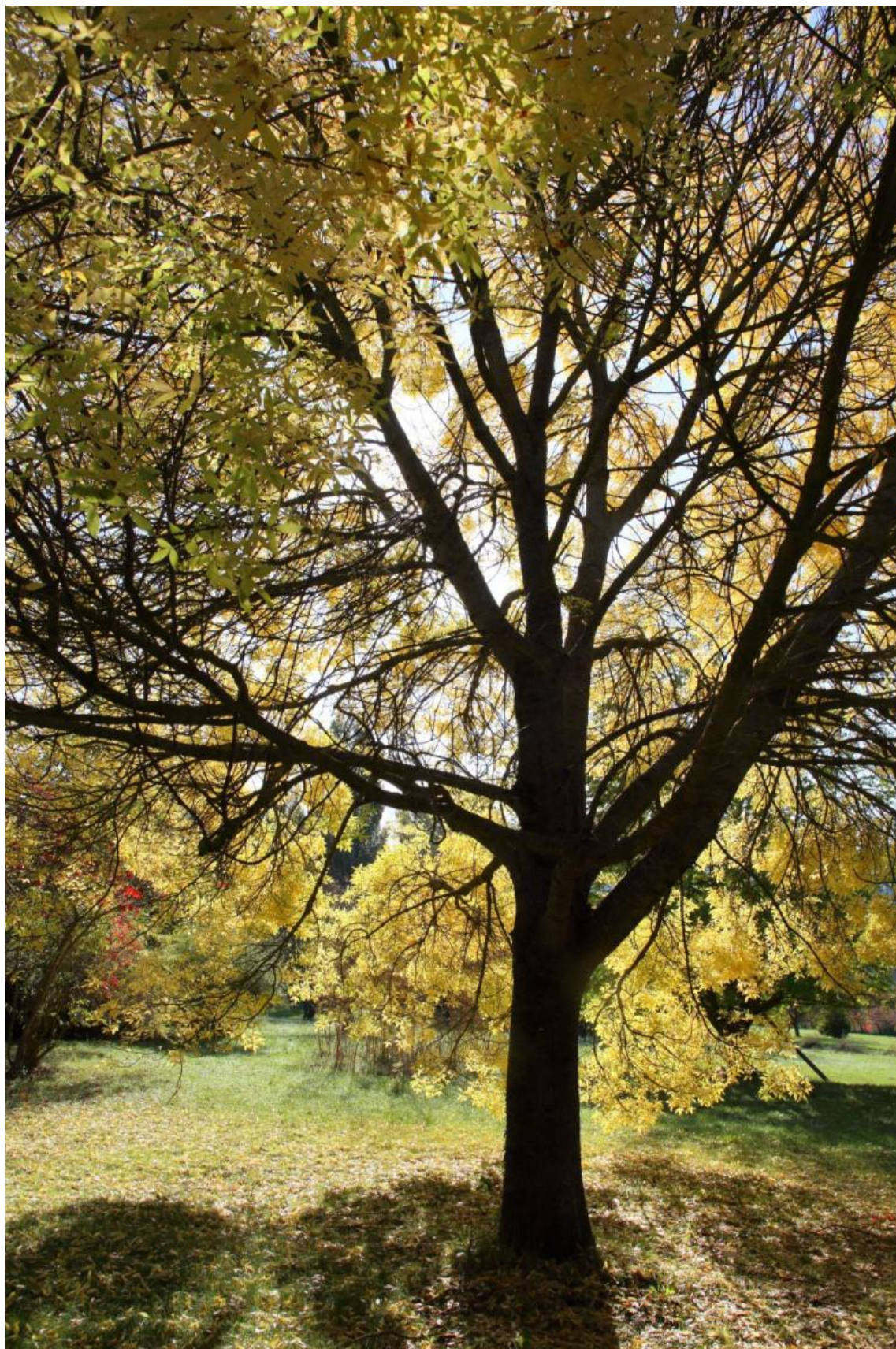


N° 14 automne 2019



Reillanne

Bulletin d'info municipal



Sommaire

Édito - 2 -
Vie municipale - 3 à 5
Communauté de communes - 6
Vie du village - 7 à 17
Vie sociale - 18
Agenda - 19
Infos pratiques - 20



Edito



Noël et les fêtes de fin d'année approchent ! Et pourtant, cette année encore, des centaines d'enfants dorment sur les trottoirs de nos villes, des milliers de travailleurs vivent dans leur voiture faute de pouvoir se loger. Nos aînés, souvent des femmes isolées, ne perçoivent que le minimum vital ; notre jeunesse est contrainte aux petits boulots mal payés, exploités et souvent à la merci des donneurs d'ordre de l'uberisation de notre société.

« Est-ce ainsi que les hommes vivent ? » comme disait Aragon. En cette veille de Noël, mes pensées vont vers tous ceux qui souffrent. Et pourtant, je fais partie d'une génération qui a tant espéré ! Espéré en l'homme, en la science, au progrès à son service et non à l'égoïsme, au profit de quelques uns.

Quand des millions de personnes dans le monde s'exilent, subissant guerres et changement

climatique, quelques milliardaires en dollars et en euros étalent leurs richesses, leur opulence. Ce n'est plus tolérable ! Ces peuples ont raison de se révolter.

A notre niveau, n'est-il pas temps de se poser la question ? Notre mode de consommation qui enrichit ces parasites est-il compatible avec le monde dans lequel nous voulons vivre ? Leurs « Black Friday », leurs soldes monstres, leurs vitrines illuminées dans les centres commerciaux qui asphyxient les centre villes pour nous vendre leurs jouets fabriqués par des petites mains à l'autre bout du monde. Est-ce bien raisonnable ?

Pour que nos enfants et petits-enfants vivent dans un monde plus harmonieux, soucieux de notre environnement, il est encore temps d'agir.

Claire Dufour

**Claire Dufour et le conseil municipal vous souhaitent
de très bonnes fêtes de fin d'année**

VINGT NAISSANCES À REILLANNE EN 2019 : PRESQUE UNE CLASSE !

Vingt enfants ! Vingt bambins, bébés, caganis, gamins, gosses, lardons, loupisots, marmots, minots, mômes, moufflets, moutards, petits, dont une pitchoun née à Reillanne !

En début d'année, on évoquait au sein du Conseil municipal le problème du vieillissement de la population, et du déficit en naissances que connaissait notre démographie fragile : depuis 2015, on a enregistré en moyenne 10 naissances par an. On s'inquiétait pour l'école et ses effectifs : allait-il encore être question dans un futur proche d'une fermeture de classe ? Dans un tel contexte, et sans verser dans l'apologie d'une croissance

démographique à tout prix, on se réjouit tout simplement de ces naissances, qui éloignent le spectre d'un village sans gamins. À présent, il faut se préoccuper de l'accueil de ces enfants, à la crèche, à l'école, et plus largement dans le village, où chaque famille doit bénéficier d'un logement adapté à ses besoins et à ses moyens, d'une offre de santé suffisante, d'un environnement sain, de sport, de loisirs et de culture accessibles à tous. Notre responsabilité collective est de tout mettre en œuvre pour les bien accueillir.

Isabelle Grenut



Vie municipale

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Mardi 18 juin 2019

- Jury d'assises – établissement de la liste
- Délégation de la maîtrise d'ouvrage à la CCHPPB pour l'étude et les travaux de requalification de l'îlot du château à Reillanne dans le cadre de la stratégie foncière
- Demande de subvention à l'ANAH pour l'étude structurelle, l'étude de faisabilité et les frais de géomètre relatifs à la requalification de l'îlot du château dans le cadre de la stratégie foncière
- Position de principe sur le projet de finalisation de l'EV8 (vélo route) et sur le portage par le Parc du Luberon des études opérationnelles.

Jeudi 11 juillet 2019

- Fixation du nombre de sièges du conseil communautaire de la CCHPPB
- Mise en place d'un service de paiement en ligne (payfit)
- Motion de la commune de Reillanne contre la réforme structurelle de la Direction Départementale des Finances Publiques dans les Alpes-de-Haute-Provence
- Gestion du patrimoine forestier
- Contrat de solidarité territoriale 2019-2020 – demande

de subvention pour la création d'un habitat groupé sénior social et solidaire

Jeudi 12 septembre 2019

- Tarifs eau et assainissement à compter du 1^{er} octobre 2019
- Demande de subvention auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour la réfection de la toiture du presbytère
- Annulation régie pont bascule
- Motion demandant l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Mardi 29 octobre 2019

- Règlement du marché
- Demande de subvention au Conseil régional et au titre du fonds européen agricole pour la restauration et mise en valeur du lavoir communal – tranche 2 –
- Motion : Soutien aux populations du Rojava (Kurdistan syrien ou occidental)
- Motion pour la sauvegarde et le développement des services publics dans nos territoires ruraux
- Procédure de mise en protection des captages d'eau potable



**L'exposition des projets de
l'éco-quartier prévue en décembre
2019 est reportée
du 5 au 22 février 2020
Permanence des élus : les jeudis 6
et 13 février de 14h à 17h
salle du conseil**



Vie municipale

Fiche Horaire

VALABLE AU 25/09/2019

Ligne : M1 - REILLANNE-MANOSQUE

Commune	Itinéraires	SCOL		VAC	SCOL		VAC
		M1A1-1	M1A1-2	M1A2-1	M1A1-3	M1A2-2	
VACHERES	Place	06:40					
REILLANNE	Place de la libération	07:00	07:00	07:10	08:15	08:15	
	La Garde de Dieu	07:05	07:05	07:15	08:20	08:20	
ST MARTIN LES EAUX	Arret EDF	07:15	07:15	07:25	08:30	08:30	
MANOSQUE	Collège Giono	07:25	07:25				
	Colette / Drouille	07:28	07:28	07:33	08:38	08:38	
	Gare SNCF	07:33	07:33	07:38	08:43	08:43	
	Ecole Internationale	07:38	07:38				
	Lycée des Iscles	07:40	07:40		08:46		
	Gare routière	07:45	07:45	07:43	08:50	08:48	
	Soubeyran-Villette	07:50	07:50	07:50	08:55	08:55	

Commune	Itinéraires	SCOL		VAC	ANSF	SCOL	
		M1R1-1	M1R1-2	M1R2-1	M1R2-2	M1R1-3	M1R1-4
MANOSQUE	Soubeyran-Villette	12:05	17:00	17:05	17:05	17:55	17:55
	Collège Giono	12:10	17:05				
	Gare routière			17:10	17:10		
	Colette / Drouille	12:13	17:08	17:15	17:15	18:03	18:03
	Gare SNCF	12:18	17:13			18:08	18:08
	Ecole Internationale	12:23	17:18			18:13	18:13
	Lycée des Iscles	12:28	17:23			18:18	18:18
	Gare routière	12:30	17:25			18:20	18:20
ST MARTIN LES EAUX	Les Plaines	12:40	17:35	17:25	17:25	18:30	18:30
REILLANNE	La Garde de Dieu	12:50	17:45	17:35	17:35	18:40	18:40
	Place de la libération	12:55	17:50	17:40	17:40	18:45	18:45
VACHERES	Place						19:05

TRANSPORTS SCOLAIRES : RENCONTRE AU CONSEIL RÉGIONAL

Vous avez été nombreux à protester contre la fin de la gratuité des transports scolaires à la rentrée de septembre dernier. Passée du conseil départemental à la Région, la compétence transport s'est en effet accompagnée de la mise en place de la carte Zou avec un abonnement à 110 €/an pour un accès élargi à toute l'offre de transport régionale. Au-delà, c'est aussi la diminution de l'offre de transports publics qui impacte notre village (changements d'horaires, suppression de navettes et de dessertes).

Comme vous avez pu le lire dans le dernier bulletin municipal, les élus de Reillanne ont écrit au Président de la Région pour relayer le mécontentement des Reillannais. Une réunion publique a eu lieu le 18 septembre à la Salle des Fêtes pour recueillir vos témoignages et adopter le principe d'une délégation d'usagers et d'élus au Conseil Régional. À cette fin nous avons fini par obtenir un rendez-vous le 7 novembre dernier.

Notre délégation comportait deux représentantes des usagers, Jeanine Castan et Emmanuelle Loriou accompagnées par Claire Dufour, ses adjoints, Pierre Weber, Francis Marguerite, Muriel Lavault, Lucien Silvy et deux conseillères municipales, Élodie Dominguez, Isabelle Grenut.

Les échanges parfois vifs avec les techniciens de la

Région ont permis aux usagers comme aux élus de faire ressortir plusieurs sujets de mécontentement.

En premier lieu, il apparaît inadmissible que le tarif du pass Zou soit le même pour de grandes métropoles régionales richement dotées en moyens de mobilité (bus, train, métro) et pour des zones rurales où le transport scolaire est quasiment le seul service emprunté par les collégiens et lycéens.

Il s'agit d'une inégalité de traitement contraire aux principes républicains. Le retour à la gratuité pour ce service est donc primordial.

Sur ce point Monsieur Yannick Lloret, conseiller du président de Région pour les transports, nous a indiqué que notre Communauté de Communes pouvait passer une convention avec la Région pour que cette dernière rembourse à posteriori le montant de la carte Zou. Les familles devront cependant en faire l'avance. Les élus ont pris acte de cette disposition et consulteront Monsieur Depieds sur ce point pour la rentrée 2020.

Concernant la desserte du village en transports publics, les récriminations portent en premier lieu sur la suppression de la navette partant de Reillanne à 13h. Celle-ci présente un réel intérêt pour les usagers qui peuvent ainsi organiser leurs déplacements à Manosque sur une demi-journée. Sans cette navette, ils sont

.../...



Vie municipale



contraints d'y passer toute la journée. Nous faisons aussi observer que la suppression de cette desserte se base sur une étude de fréquentation ne tenant compte que des billets vendus à l'unité, oubliant ainsi les abonnés qui l'empruntent quotidiennement. Plutôt qu'une étude incomplète, pilotée de loin, pourquoi ne pas élaborer avec les élus un questionnaire à soumettre aux usagers ? Nous évoquons aussi la suppression de la desserte du samedi matin vers Avignon TGV.

La position de nos interlocuteurs semble inflexible sur ces points, il est question de contraintes budgétaires, la Région ayant vu sa dotation de fonctionnement se réduire de 400 millions d'€ sur 5 ans.

Nous faisons observer que Reillanne a vu également sa dotation diminuer de 30 % en 6 ans et qu'au moins 10% de nos administrés vivent de revenus en dessous du seuil de pauvreté. Dans ces conditions, l'offre de mobilité est un moyen indispensable pour tous les trajets du quotidien à moindre coût.

Face à la pugnacité de notre délégation, Mr Lloret propose tout de même de réétudier l'offre de transport en ce qui concerne la desserte d'Avignon le samedi et la navette pour Manosque.

Il ne s'agit pas de l'assurance d'un retour au service précédent et nous devons nous revoir à ce sujet. Par ailleurs, nous avons tous fait remarquer le déficit inqualifiable en matière d'information et de dialogue.

La transition de la compétence transport s'est faite sans aucune concertation avec les élus par un simple courrier du Président de Région. Les différentes modifications d'horaires ou suppressions de services sont imposées du jour au lendemain sans informations préalables. Les élus apprennent ces changements par le mécontentement des usagers.

Sur cette question Mr Lloret reconnaît un réel problème et fait même son mea-culpa...

Là aussi une promesse est faite de changer les pratiques.

En conclusion toute la délégation convient que notre déplacement à Marseille n'a pas été inutile, nous avons pu éclaircir certains points et faire entendre notre voix. Il convient cependant de rester mobilisés et vigilants. Les élus de Reillanne plus que jamais sont attentifs à ce dossier et aussi à toutes les observations que vous pourrez faire pour une meilleure offre de transports.

Il reste essentiel de consolider le rapport de force avec la Région, cela nécessite d'accroître l'implication du plus grand nombre de Reillannais sur cette question.

Pierre Weber

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pensez à fournir :

- le formulaire d'inscription ;
- une pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Pour les élections municipales **des 15 et 22 mars 2020**, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au vendredi 7 février 2020.



Vie municipale

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Au fil des différentes réunions de quartiers, nos concitoyens et concitoyennes reillannais nous ont fait part de divers problèmes liés à la circulation et au stationnement.

Le village ancien n'a pas été conçu pour accueillir de si nombreux véhicules. Aujourd'hui tout a changé. En quelques décennies le nombre de voitures s'est multiplié, notre société est passée d'une voiture par famille dans les années 60 à 2 voire 3 en 2019. Malheureusement les murs de nos rues ne peuvent pas s'écarter. Alors comment faire ? Tout le monde se trouve une excuse pour stationner au plus proche des commerces, du marché, de son logement. Nous pensons avoir tous les droits dans notre village pour se garer pour aller boire un café, aller acheter sa baguette, son tabac... même 30 seconde ! Oui mais, nous sommes presque 1 700, dont plus de 200 enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées et des voitures, toujours des voitures.

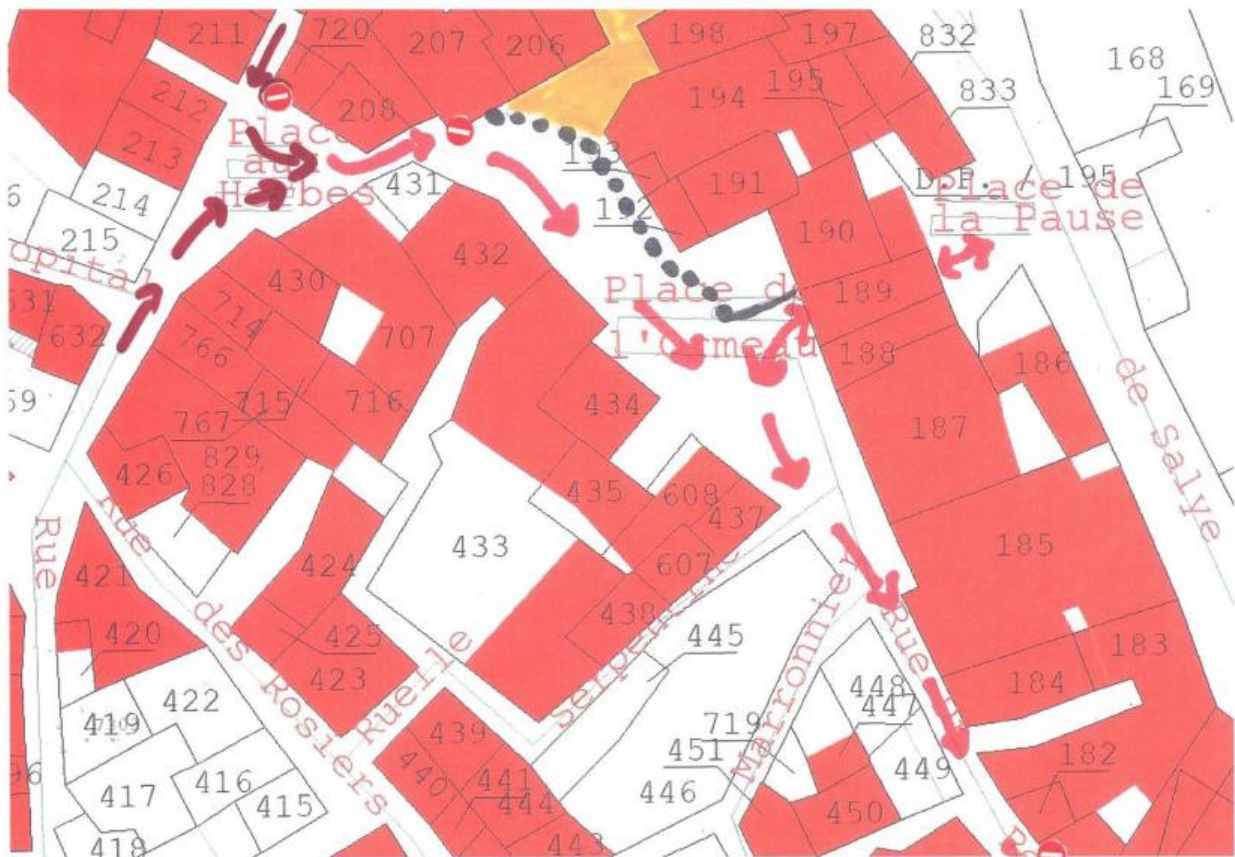
Dans le quartier de l'Ormeau où la situation est très

complexe, la municipalité va mettre en place un plan de circulation réfléchi avec les habitants (voir plan ci-dessous) pendant une période d'essai de deux mois. Durant cette période un registre sera mis à disposition et nous consulterons leurs avis. La municipalité décidera alors si de nouvelles modifications sont nécessaires. Un sens unique étant instauré de la place de la Libération vers la place aux Herbes, vous devrez dorénavant emprunter la porte des Abattoirs et le boulevard de Salve pour rejoindre la place de la Libération.

La rue de la Poste (de la rue des Écoles vers la rue du Dr Martel) a été en revanche remise à double sens après une période d'essai d'un an.

La mise aux normes de la signalisation se poursuit. Quant à la vitesse signalée aux entrées de notre village, nous réfléchissons toujours à instaurer le 30 km/h dans tout le village pour uniformiser la signalisation, diminuer les nuisances sonores et bien entendu augmenter la sécurité des riverains.

Isabelle Lafon





Vie municipale

UN RÉFÉRENDUM POUR LES AÉROPORTS DE PARIS

En mars 2019, sur proposition du gouvernement, l'Assemblée Nationale a voté la privatisation de l'ensemble des aéroports de Paris, parmi lesquels, Orly, Roissy-Charles-de-Gaulle, Le Bourget, réunis dans une entité juridique dénommée ADP (Aéroports De Paris). En avril 2019, considérant que cette privatisation devait être soumise à l'approbation des français. 248 députés ont signé en faveur d'une procédure de Référendum d'Initiative Partagée (RIP). L'engagement de cette procédure a été jugée conforme aux dispositions de l'article 11 de la constitution, par le Conseil Constitutionnel. Afin que ce référendum puisse avoir lieu, la loi impose de réunir les soutiens de 4,7 millions d'électeurs (10% du corps électoral) par voie électronique sur le site dédié du Ministère de l'Intérieur (referendum.interieur.gouv.fr). Le recueil a débuté le 13 juin 2019, il durera 9 mois et se clôturera le 12 mars 2020. Selon le dernier décompte connu, il y aurait 996 400 soutiens enregistrés sur le site dédié. Il reste à réunir le soutien de 3 millions 703 600 électeurs en 3 mois et demi. Il y a donc urgence, mais impossible n'est pas français, surtout si tout le monde fait sa part.

Pourquoi est-il important que ce référendum ait lieu ?

Au moins chaque fois que le gouvernement souhaite modifier la propriété collective du pays et ou des éléments touchants à sa souveraineté, l'ensemble des citoyennes et citoyens doivent pouvoir être consultés par référendum.

ADP est un groupe public prospère qui a rapporté cette année, 173 millions d'€ au budget de la Nation. Est-il raisonnable que notre pays ampute son budget des recettes de ce groupe ?

ADP est un service public qui traite l'embarquement de 80% des passagers venant de l'étranger ou s'y rendant. Ses structures et ses services sont donc partie prenante de la plus importante frontière aéroportuaire de notre pays. Est-il logique que la souveraineté de la France sur ses frontières et la sécurité des transits aériens soient soumises à des intérêts privés qui pourraient même être étrangers ? D'autres privatisations ont été faites par le passé, les autoroutes, l'aéroport de Toulouse Blagnac, par



exemple. Ont-elles apporté ou non une amélioration au bien commun ? D'autres privatisations sont en cours d'élaboration sur lesquelles l'avis des français.es devrait pouvoir s'exprimer aussi par référendum (concession des barrages hydroélectriques, privatisation d'ENGIE, filiale d'EDF).

Comment assurer le succès du recueil des 4,7 millions soutiens nécessaires ? :

Malheureusement la loi organique n'a pas prévu que ce référendum bénéficie d'une information du public à la radio, à la télévision ou par voie de presse. Saisi à ce sujet le Conseil Constitutionnel n'a pas souhaité autoriser la diffusion de messages d'information. Il nous faut donc compter d'abord sur la mobilisation citoyenne. Une autre difficulté tient à la relative complexité de la démarche sur le site du Ministère de l'Intérieur. Afin d'accompagner ceux d'entre vous qui n'auraient pas réussi à enregistrer leur soutien, notre municipalité pourrait mettre en place, en mairie, des permanences animées par des bénévoles, pour vous aider à accomplir cette formalité indispensable. Toutefois, pour connaître le détail du dispositif référendaire et les différents moyens pour enregistrer votre soutien vous pouvez vous référer au lien suivant :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/contenu/comment-ca-marche>

N'en doutons pas, le succès du premier Référendum d'Initiative Partagée tient entre les mains des citoyennes et citoyens de ce pays, de ce village. Ensemble nous pouvons faire vivre cette conquête, même imparfaite, de l'expression démocratique.



ORDURES MÉNAGÈRES

Mi-novembre, le camion de collecte des déchets de la CCHPPB n'a pu intervenir sur la commune suite à un gros ennui mécanique, ce qui a occasionné un retard important dans le ramassage et provoqué un débordement de sacs poubelle autour des îlots.

Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre.

Nous pouvons tout de même déplorer un manque de civisme de personnes jetant leurs poubelles ménagères au pied des conteneurs, alors que souvent ceux d'à côté sont vides. D'autre part, rien n'empêche de se rendre à un autre îlot.

Le personnel communal, responsable de la propreté du village, doit effectuer ce nettoyage autour des îlots quasi quotidiennement, ne leur permettant pas d'œuvrer dans le reste de la commune.

La propreté c'est nous, le civisme c'est vous !

Lucien Silvy



À PROPOS DE L'ÎLOT DU CHÂTEAU

Nous l'avons déjà abordé dans la dernière lettre du maire. D'importants travaux seront réalisés sur « l'îlot du château ». La Communauté de communes assurera le portage des opérations via une délégation de maîtrise d'ouvrage en partenariat avec les élus de Reillanne.

Maître d'œuvre et maître d'ouvrage. Des termes utilisés dans le jargon de la construction. Et des termes qu'il est parfois difficile de distinguer pour le néophyte. D'autant qu'il peut arriver que la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage soient assurées par une seule et unique personne. Pour

présenter les choses simplement, disons que le maître d'ouvrage est tout simplement le client. Celui qui est à l'origine de la commande du chantier. Il peut donc s'agir d'un particulier - Le maître d'œuvre, de son côté, est la personne ou l'entreprise chargée de la conception du projet. Il assure le suivi des travaux et la coordination des différents corps de métiers. Le tout sous les ordres du maître d'ouvrage, dans le respect des délais et du budget.

Francis Marguerite

VOIRIE



Le mur de la rue du Moulin.

Travaux réalisés par l'entreprise Canavese grâce au financement de la Communauté de communes



Vie du village

COMPTE RENDU RÉUNION DE QUARTIER

Le 16 octobre 2019, salle des associations, s'est tenue la 6^{ème} réunion de quartier.

Les habitants de la partie « nord » de Reillanne étaient concernés : les Hauts de Reillanne, lotissements Dauphin et Clément, la Rochonne, la Combe de Bin, le Clos des Pins, Camin dei Pastre, route de Vachères.

Une trentaine de personnes se sont déplacées et 6 élus étaient présents.

Après avoir accueilli et remercié les participants, Madame la maire donne la parole à l'assistance.

La première intervention concerne la voirie. Après avoir rappelé qu'il s'agit d'une compétence intercommunale, Claire Dufour souligne que cette année, la chaussée du lotissement « les Hauts de Reillanne » a été entièrement reprise et que si la montée du Cai n'a pas été retenue, c'est en raison des travaux de branchement de compteurs d'eau à réaliser. Cette voie, très empruntée sera la prochaine priorité.

D'autres demandes concernent la vitesse excessive des véhicules descendant la route de Vachères. Les élus rappellent qu'ils ne sont pas favorables à la multiplication des ralentisseurs (cf la Bastide des Jourdans 6 à 8) parfois non conformes à la législation.

Deux radars pédagogiques ont été commandés ; un sera placé à l'entrée des « Terres blanches » le 2^{ème} installé route de Vachères et vers le chemin du Cai.

Un intervenant souligne le manque de trottoirs ou de chemin piétonnier route de Vachères. Même si le constat est juste, la solution est difficile à mettre en œuvre (faisabilité et coût de l'opération).

Deux demandes de panneaux « voies sans issue » et « sens unique » sont formulées pour le chemin de la Rochonne. Les services techniques seront mandatés.

Un autre participant réclame l'apposition d'un panneau « voisins vigilants » à l'entrée du village.

Un court débat s'ensuit avec plusieurs élus.

Francis Marguerite fait remarquer qu'aucune statistique précise ne prouve que les cambriolages sont moins nombreux avec une telle disposition et que nous ne devons pas céder à la paranoïa sécuritaire.

Pierre Weber rappelle qu'en matière de sécurité c'est aussi à l'État d'assumer ses responsabilités et que les effectifs de la gendarmerie de Céreste ont été divisés par 2 en quelques années.

Claire Dufour de son côté, souligne que d'une part, dans un village comme le nôtre, les voisins sont naturellement vigilants.

D'autre part, elle en appelle toujours au respect et aux responsabilités de chacun concernant les dégradations des bâtiments publics, les déchets jetés hors des containers, des stationnements gênants et dangereux.

Même si la pédagogie est notre priorité, de tels comportements ne sont pas tolérés et notre ASVP a des instructions pour verbaliser dans ce sens.

Autre question posée : « Ne serait-il pas possible de numéroter les noms des rues » ?

Avec l'arrivée de la fibre aux portes des habitations d'ici fin 2022 (obligation de SFR pour l'ensemble de la région sud) et peut-être avant pour Reillanne, la commune va être dans l'obligation de nommer toutes les rues et chemins et les numéroter. Afin d'en minimiser le coût (études, panneaux...) la communauté de communes a décidé de mutualiser ces études pour la plupart des communes. Nous tiendrons les habitants informés de l'avancement de cette opération.

Lucien Silvy apporte les précisions nécessaires concernant l'entretien du village et plus précisément des Hauts de Reillanne (effectif des agents, végétation qui pousse partout au même moment...). Comme dans d'autres quartiers, la problématique des aboiements est soulevée. Il est conseillé de chercher des arrangements avec les propriétaires de ces animaux (enfermement la nuit, collier anti-aboiement...).

La municipalité est déjà intervenue pour aider à concilier avant d'employer des moyens plus contraignants et faire respecter la loi concernant les nuisances sonores (pouvoirs de police du maire, recours à la gendarmerie...).

Enfin, après avoir abordé le débroussaillage obligatoire des haies, élus et administrés se retrouvent autour du verre de l'amitié.

Francis Marguerite



Vie associative et sportive

LE FOOTBALL S'ÉCRIT AUSSI AU FÉMININ À REILLANNE

A la fin du mois de mai dernier l'équipe fanion du FCCR est honorée du titre de champion de district des Alpes. Ce succès ouvre alors des perspectives. Un quarteron de jeunes femmes lance l'idée de créer une équipe féminine au sein du football club Céreste Reillanne et rencontre alors le président Roland Latil. Sous le charme de cette proposition Roland Latil souligne que cette structure peut être viable si le FCCR inscrit cette équipe au sein du district des Alpes avec les conséquences administratives et les règles que nécessitent la participation à un championnat, respect du calendrier des rencontres, déplacements aux quatre coins des 2 départements Alpains.

Le bouche à oreille et le copinage se mettent en œuvre, le succès en matière d'effectif est au rendez-vous ; l'équipe féminine compte aujourd'hui 21 licenciées originaires de Reillanne, Villemus, Lincel, Simiane, Pierrevert et est inscrite dans le championnat de district des Alpes D1 conduite par sa capitaine Marina Bernard.

Les rencontres officielles se déroulent le samedi à 14h30 ; les adversaires sont entre autres Briançon, Sisteron, Digne, Pierrevert, Vinon ... Compte tenu du déséquilibre des effectifs les matchs se déroulent avec des équipes de 8 joueuses et un arbitre officiel. Pour se familiariser avec la pratique du football, des



ateliers d'apprentissage ont lieu tous les mardis en fin de journée animés par Roland Latil, Guillaume Cerulei et Jean Louis Sarraire. L'assiduité et la persévérance des joueuses est à souligner à chaque entraînement.

Le championnat a débuté par une première rencontre à Briançon puis Pierrevert, Sisteron, Digne. Il faut apprécier à chaque rencontre la présence de joueurs des équipes masculines.

Cette initiative a reçu le soutien matériel du gérant du café de la place qui a offert dans une opération de mécénat les maillots et shorts pour la compétition. La voie semble tracée pour ces jeunes femmes auxquelles le chemin du succès et du plaisir accentuera le travail de l'ensemble des dirigeants du FCCR (Football Club Céreste-Reillanne).

Alain Canu

JOURNÉE EN L'HONNEUR DE JOSS... LE 14 SEPTEMBRE 2019



Joséphine Alliaud, sportive de haut niveau, a été victime d'un grave accident lors de la pratique du « roller vitesse ». L'association « Joséphine à venir » a été créée pour aider le financement de son avenir proche.

Sous la houlette du comité des fêtes, les associations sportives de Reillanne ont accompli des prouesses pour que la journée soit magnifique.

De leur côté, les pompiers nous ont préparé des grillades délicieuses.

Joséphine remercie chaleureusement les associations, la population ainsi que les commerçants reillannais acteurs de cette journée pendant laquelle solidarité, générosité et amour furent les maîtres mots.

Jean-Paul Cassini

Joséphine Alliaud et toute sa famille, très touchés par la mobilisation de tout un village, remercient chaleureusement les associations, pour l'organisation de la journée du 14 septembre. Grace à cette solidarité, Joséphine entrevoit son avenir avec plus de sérénité. Merci à tous !



Vie associative

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS



Lors du forum des associations qui s'est tenu le dimanche 8 septembre dans la cour de l'école, les associations ont répondu présentes. Ainsi, chacun a pu découvrir les activités proposées à Reillanne et dans les environs.



CONCERT CHŒUR À CŒUR

C'est un énorme succès promotionnel, dans sa huitième édition, que l'amicale du don de sang de Reillanne a récolté le dimanche 3 novembre en invitant le Chœur du pays de Forcalquier en accord avec l'ensemble Pizzicato afin de nous jouer les meilleurs extraits de l'œuvre de Georges Bizet. Le programme composé des principaux morceaux de l'Arlésienne, des pêcheurs de perles et de Carmen, à la fois chanté par les quarante choristes dirigés par le chef de chœur Claude Martel et accompagné par les dix accordéonistes, la contrebassiste et la pianiste sous la baguette de

Marie Line Fassino a fasciné, pour sa première représentation, les 120 spectateurs venus assister à ce concert Chœur à Cœur 2019. Après s'être retrouvé autour du buffet convivial les spectateurs mélomanes sont repartis emportant avec eux les airs entendus et garderont certainement un souvenir musical de ce concert. L'amicale vous attend sur les collectes 2020 les vendredi 24 janvier ; jeudi 26 mars ; mercredi 3 juin ; mardi 15 septembre ; jeudi 26 novembre, pour faire le geste généreux qui peut sauver 3 vies.

Bernard Gros



Vie associative

UNE BELLE SAISON ESTIVALE... ET MÊME PLUS !



La saison estivale 2019 n'a pas démenti le dynamisme des artistes et des acteurs culturels et du tissu associatif de notre village. Citons dès le mois de mai la traditionnelle fête de la Librairie Regain : rencontres, chorégraphie, cinéma avec le film de François Ruffin « J' veux du soleil ! ».

Une librairie à la programmation riche et variée tout au long de l'année, signalons la venue de Michèle Lesbres venue présenter son dernier ouvrage « Le voyage à Parme ». A l'automne, la résidence d'artiste de Serge Pey, poète, écrivain, plasticien. Trois journées organisées en commun avec le Labo Novo et qui ont fait la joie du public.

La Galerie des Arts en Luberon plaçait cette année ses expositions de l'été sous le signe des Forces de la Nature, mêlant comme à l'accoutumé les talents de notre région avec ceux des artistes des Pays-Bas. En collaboration avec l'association La Ventana, Alien Uitham proposait un nouveau parcours artistique avec, cette année, le concours des habitants du village qui mettaient l'espace privé à disposition des artistes. C'est aussi l'association La Ventana qui proposait à la mi juillet le Troc de l'Art, un moyen pour les artistes de faire connaître leurs œuvres et de les échanger contre des services ou des biens...

Et puis saluons aussi la naissance d'un événement musical qui a enchanté les nuits de St Denis pendant trois soirées magiques, le Pop Up. Dû au talent d'Olivier Planchard, de Dominique Gallard et de Gérard Dupuy, animateur de l'atelier jazz de l'école

de musique, cet événement jazzistique a enthousiasmé le nombreux public venu écouter sous les étoiles Ella Foy, le Trio Barrolo et Rosaway. Mais pas seulement... Les premières parties de soirées laissaient une large place aux groupes locaux dont la talentueuse formation reillannaise « Les Plaies Mobiles ». Chaque concert donnait aussi carte blanche à un illustrateur dont les dessins étaient projetés au gré de la musique sur le fond de scène. Des concerts illustrés il fallait y penser !

Bravo à tous ceux qui ont su une fois de plus donner corps à une échappée lumineuse pour la joie du plus grand nombre. L'équipe de cette nouvelle initiative prépare déjà la programmation 2020, rendez-vous fin juillet...

St Denis attirait aussi le 13 août un nombreux public pour un événement impromptu et apprécié, le concert « Yiddish Blues » de Talila et Teddy Lasry (un des créateurs du groupe Magma).

Moment d'émotion enfin pour le concert organisé par le violoniste Ernst Peterka en hommage à Anke notre professeur de musique trop tôt disparue. Merci aux artistes, aux bénévoles, au Comité des Fêtes, aux agents municipaux pour cet énorme travail réalisé tout au long de l'année pour le plus grand plaisir de tous les Reillannais.

Pierre Weber



Vie associative

ETPOURQUOIPAS ?



Et comme l'inventivité et le plaisir de créer de nos artistes ne connaît pas de saison, un nouvel arrivant sur la scène reillannaise « Etpourquoipas! », a planté son chapiteau à côté du pôle enfance, du 4 au 9 novembre. Une semaine d'ateliers d'improvisation, d'expression corporelle en partenariat avec les enfants et les enseignants de l'école Georges Alliaud, avec en point d'orgue un week-end déjanté particulièrement le vendredi soir avec le bal préhistorique...

BYE L'ARTISTE !

Hélas, Matthias Laurain s'est envolé ce vendredi 25 octobre 2019 à l'âge de 45 ans. Beaucoup d'entre vous le connaissez aussi sous son nom d'artiste : "Le Piaf-jongleur". C'est en 1999 que son histoire avec Reillanne commence. Pendant plusieurs années il anime des ateliers pour enfants et adultes à la salle des fêtes.

Vous êtes nombreux à avoir suivi ses fameux ateliers cirque.

La salle des fêtes encore, où "Le Piaf" répète, crée avec ou sans ses compères comme en 2009 naissance du spectacle "L'abus des sens" avec La Cie du Faubourg.

Matthias a joué plusieurs spectacles tout public son dernier solo s'appelle "Quelle idée !!?"... En jongleur, en cracheur de feu, en échassier, en comédien, Matthias participe joyeusement aux festivités de la commune : carnaval, cabaret, festival et ce, même après son installation en 2011 à Clumanc (04) où il construit sa maison.

Montreur de serpent, artiste, parapentiste, joueur de fléchette, claquette, maçon, éleveur...Matthias toujours...avec sa jonglerie, sa diablerie, sa patience, sa joie de vivre...

Chaleureuses pensées à Mahalia, Orion et sa fille, Dune, Auro, Gaby, Loup, Jean-Louis, Cathie, Sana, Anne-Claire et à nous tous.



Muriel Lejeune



Vie du village

LE POSTE MÉTÉO DE LA GARE À REILLANNE : 27 ANNÉES D'OBSERVATION LOCALE

Du 1er mars 1980 au 1er avril 2007, Roger Fouilloy (1910-2012), enseignant à la retraite, a relevé et noté chaque jour la météo (température minimum et maximum, précipitations) de son poste météo situé à l'ancienne gare de Reillanne (alt.455 m). Il ne fut pas le premier correspondant de Météo-France à Reillanne, et de 1972 à février 1980, Jean Calisti relevait les précipitations depuis son poste météo situé dans le village.

Avant 1980 déjà, M. Fouilloy note les précipitations et les températures au sol. Mais c'est seulement au moment où lui et sa femme Suzanne viennent vivre à l'année à la gare de Reillanne qu'il construit lui-même son poste à mi-chemin de la gare et de la maisonnette, selon les normes de Météo-France, mais en utilisant... les vieux volets de la gare ! Cependant, au fil des ans, le jardin s'étoffe, et les arbres autour de l'abri poussent haut : à partir de 2007, Météo France ne valide plus les relevés, que l'observateur poursuit cependant jusqu'en 2008, il a alors 98 ans !



L'intérêt de Roger Fouilloy pour la météo est ancien. Lors de son service militaire, à la fin des années 1920, il avait été affecté à la météo de la base d'Istres, ce qui correspondait tout à fait à son goût pour l'observation de la nature. Les conditions de ce service avaient d'ailleurs été très souples, ce qui lui avait permis d'herboriser en Provence et dans les Alpes. Nombre des plantes récoltées alors sont d'ailleurs conservées dans son herbier, au Muséum d'Histoire Naturelle d'Aix-en-Provence. Chaque jour entre 1980 et 2007, l'observateur note la rosée, la pluie, la neige (dont la hauteur est mesurée sur une planche en bois bien horizontale, et l'eau recueillie au pluviomètre est mesurée après fusion), la température minimum du matin et le

maximum de la veille. Il indique également vent, nuages, orages ou toute autre manifestation météorologique sur la page mensuelle du « cahier d'observations météorologiques » fourni par Météo-France, page qu'il envoie à la fin du mois. Par acquit de conscience, Roger Fouilloy relève également le minimum et le maximum au sol, grâce à un thermomètre installé sous un petit abri qu'il a lui-même bricolé. À Istres, ces données étaient demandées. À Reillanne, elles sont simplement notées dans des cahiers d'écolier, Météo France ne les réclamant plus. Les ultimes données remplies de sa main : le matin du 1er avril 2008, alors qu'il a fait 3°8 dans la nuit, le ciel est « pur calme » ...

Dominique Fouilloy-Peyric



La commune de Reillanne remercie sincèrement Dominique Fouilloy-Peyric de lui avoir fait don des archives météo de son père. Les personnes intéressées peuvent consulter en mairie ces données consignées dans 19 cahiers (1975-2009), une source de première main pour connaître l'évolution récente du climat dans notre commune.



vie du village

LA FÊTE DE L'ARBRE 2^{ÈME} ÉDITION

Malgré le froid, la fête de l'arbre a connu un succès grandissant démontrant l'intérêt de nombreux citoyens reillannais et même des environs pour la biodiversité.

Pas moins de 10 exposants (producteurs, pépiniéristes, artisans locaux etc..) ont animé toute la journée la place de la Libération et sont repartis satisfaits de leur participation.

La visite du verger villageois, avec la mise en place aux pieds des fruitiers de pancartes fabriquées par les enfants du CM2 de l'école, a réuni une vingtaine de personnes. Celles-ci se sont rendues ensuite en nombre grandissant (une quarantaine) au jardin de Monsieur Fouilloy, botaniste (ancienne gare de Reillanne).



Dominique Peyric archéologue et bien connue dans notre village, fille de M Fouilloy, et Laurence Chaber ethnobotaniste qui a participé pour le PNRL (Parc Naturel Régional du Luberon) au recensement des arbres remarquables du Luberon, ont animé



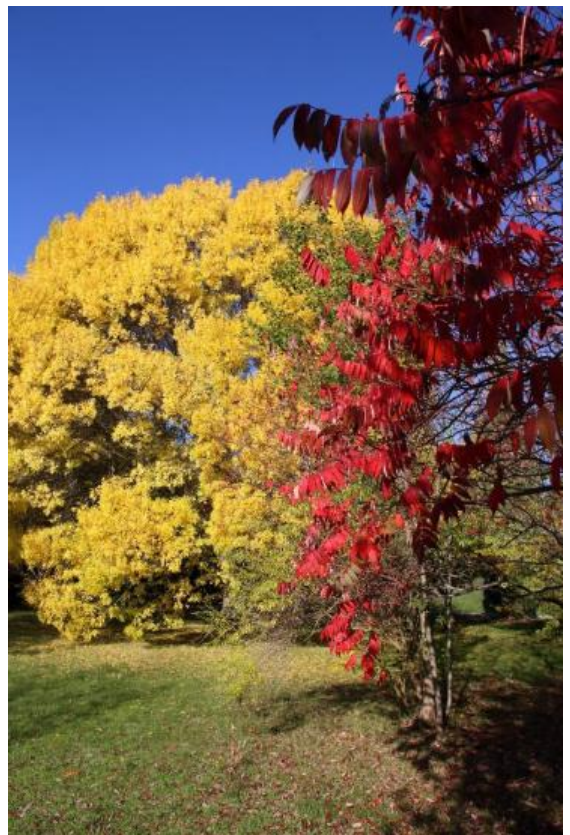
cette visite pour le plus grand plaisir de tous. Nous les en remercions.

L'après midi, les conférences de Jean-Yves Meignan « Jardins sans intrants » et celle de Jean-Luc Petit « Soins naturels au verger » ont réuni plus de soixante personnes. Des débats très instructifs ont suivi. Les expositions ont connu aussi un réel succès. Nous saluons les remarquables photos d'oiseaux de Chantal Viallet.

Les documents et photographies évoquant le souvenir de Roger Fouilloy, sa vie et sa passion pour la nature ont suscité un vif intérêt. Remercions aussi M et Mme Jubert qui ont permis à Pierre Weber de faire les magnifiques photos d'automne dans leur jardin (photo de couverture du bulletin). Ces expositions seront installées à la chapelle des Pénitents du 5 au 12 décembre 2019.

Le travail des membres de l'association le PoirieR, la buvette, le marché, la vente des délicieux gâteaux contribueront à l'entretien et le développement de notre verger.

Isabelle Lafon





Vie du village

UNE MAGNIFIQUE COLLECTION DE LAMPES À HUILE AUX AMIS DES ARTS

Max Grégori, du village de Viens, a collectionné les lampes à huile pendant plus de vingt ans. Il aimait les chiner dans les brocantes de la région et en rapportait quelques unes de chacun de ses voyages à l'étranger. Dans les vitrines de sa maison il en avait réuni plus de 500 modèles différents qui toutes racontent comment on s'éclairait, partout dans le monde, depuis l'antiquité et jusqu'à la fin du 19ème siècle avant l'apparition de l'électricité. Il aimait présenter sa collection à d'autres passionnés mais aussi à sa famille à qui il disait son souhait que cette collection, l'œuvre de sa vie, soit préservée après sa mort. C'est la raison pour laquelle, après son décès en 2017, ses frères et sœur cherchèrent un musée qui pourrait accueillir sa collection ; ainsi elle fut proposée au musée des Amis des Arts.

Avec le soutien de la mairie, le bureau de l'association, acceptait avec joie cette donation qui fut signée le 23 juillet 2018 et transportée précautionneusement à Reillanne avec l'aide de Dominique Peyric, archéologue, responsable du musée de Vachères, et d'André Kauffmann, archéologue et ancien directeur du musée d'Apt.

Afin de présenter toutes ces lampes, l'aménagement du musée devait être modifié, ce qui fut fait au cours de l'hiver 2018 avec le concours des services techniques de la mairie. Lucien Silvy créa une belle porte de fer pour améliorer la sécurité du musée et des vitrines furent achetées. Puis les 521 lampes à huile furent patiemment nettoyées, inventoriées et photographiées par les membres du bureau de l'association (Robert et Roselyne, Henriette, Marie-Michèle, Anne-Marie, Anatole et Angélique) avec l'aide de quelques bénévoles (Colette, Claudine, Régine, Jacqueline) qui se réunirent au musée chaque mercredi de janvier à juin 2019 pour mener à bien cette tâche colossale.



Enfin, le 8 juin 2019, nous inaugurons la collection, en présence de la famille Gregori, de Pierre Pourcin, et des élus de Reillanne Pierre Weber et Francis Marguerite. Pour présenter ces lampes, de toutes tailles et de toutes formes, fabriquées de terre, de cuivre, de fer et d'autres matières, une exposition « **Les lampes à huile, lumières de l'humanité** » racontait l'histoire de l'éclairage depuis les lampes à huile préhistoriques jusqu'à l'arrivée des lampes led.

150 enfants des écoles de Reillanne, Vachères et Montfuron furent invités à découvrir cette exposition. Sur 2 journées et répartis en 7 groupes avec leurs instituteurs, ils ont découvert le fonctionnement des lampes à huile, et comment cette petite flamme tremblante, qui dégageait tant de fumée noire et s'éteignait au moindre souffle, était le seul moyen d'éclairage de leurs ancêtres. Leur visite fut agrémentée par la lecture du conte « Aladin et la lampe merveilleuse » dit par Patrick Ferrette, comédien et conteur et la distribution de quelques friandises.



Ces lampes à huile, venues enrichir les collections de notre petit musée des Amis des Arts de Reillanne, le rendent encore plus attractif. Alors, si vous n'avez pas pu voir l'exposition cet été, venez les découvrir l'été prochain dans les vitrines ou avant cela, sur rendez-vous, en contactant le 06 33 03 49 85. A bientôt donc !

Angélique Pasternak



Vie du village

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT... CLUB HOUSE ET TRAVERSE DE LA PASSE ROSE

La municipalité et le tennis club ont travaillé en partenariat autour de la mise en accessibilité et l'aménagement des locaux du club. C'est l'entreprise Galliano qui a la charge du chantier, il s'agit d'agrandir la surface déjà existante afin d'installer entre autres des sanitaires conformément à la réglementation en vigueur.

Cette opération est soutenue financièrement par une subvention du conseil départemental FODAC et de la fédération française de tennis. L'entreprise Contour mandatée par la commune a réalisé cet automne la réfection d'un mur éboulé sur la chaussée de la traverse de la Passe Rose.



NOUVELLE ACTIVITÉ



La Note Sensible, Grégoire Garrone artisan facteur de pianos s'est installé aux Granons.

Son entreprise s'est développée dans plusieurs domaines : la restauration, la vente, la location de concert, l'accord et aussi le transport.



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Vous envisagez des travaux de rénovation ou d'extension ? Des travaux d'isolation ? La réfection de votre toiture ou le ravalement de vos façades ? Le changement de votre système de chauffage ou de vos menuiseries ?

Prenez rendez-vous en mairie avec l'architecte-conseil du Parc !

Depuis maintenant 3 ans, le Parc naturel régional du Luberon s'est associé aux communes de son territoire pour aider les particuliers à améliorer la performance énergétique de leur logement.

Ce service public est gratuit. Il se tient dans les locaux de la mairie pendant les permanences habituelles de l'architecte-conseil du Parc. Les rendez-vous sont à prendre auprès du secrétariat de votre mairie, de préférence avant le début du projet et avec le maximum d'éléments facilitant la compréhension (photos, devis,

plans...).

Pour aller plus loin, un conseiller de la plateforme de la rénovation énergétique est également disponible par téléphone. Il pourra vous orienter vers des artisans qualifiés et vous conseiller tout au long de vos travaux.

Pour tout renseignement, je prends rendez-vous en mairie avec l'architecte conseil de ma commune au 04 92 76 42 07.

Pourquoi améliorer la performance énergétique de mon logement ?

Pour faire des économies d'énergie et préserver la qualité de mon cadre de vie.

Et collectivement pour anticiper le changement climatique et les enjeux de demain.

+ d'infos sur www.renoverdurable.fr



Vie du village

CYCLISTES : QUELS SONT VOS DROITS ET DEVOIRS ?

Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route.

Le Code de la route prévoit un certain nombre d'équipements obligatoires pour le vélo... :

- Deux freins (avant et arrière). N'oubliez pas de contrôler leur état d'usure ;
- Des dispositifs réfléchissants (catadioptrés) de couleur blanche à l'avant, rouge à l'arrière et orange sur les côtés. Les pédales doivent également comporter des catadioptrés, sauf si elles sont rétractables ;
- La nuit (ou le jour lorsque la visibilité est réduite), un feu de position avant, jaune ou blanc, et un feu arrière rouge. Maintenez-les propres ;
- Avertisseur sonore (timbre ou grelot) qui doit pouvoir être entendu à 50 mètres au moins ;
- Les pneus doivent être bien gonflés et en bon état (pas de déchirure) ;

– Un siège passager spécifique pour le transport d'un enfant de moins de 5 ans.

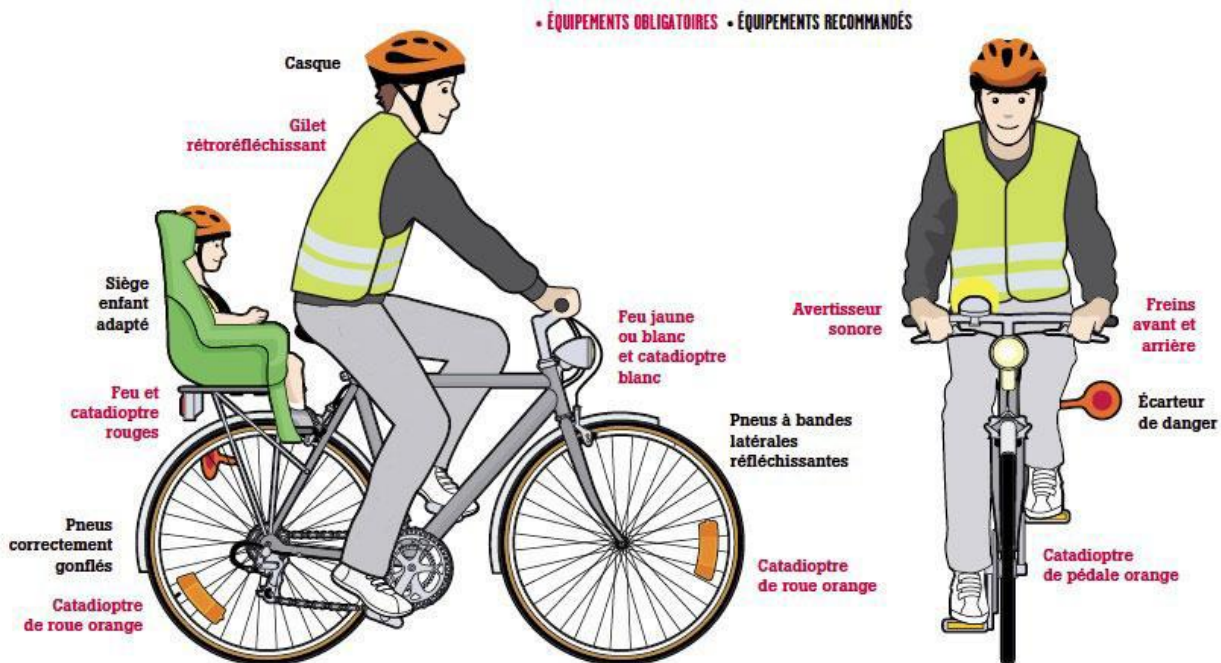
– Depuis le 22 mars 2017, le casque homologué est imposé aux cyclistes de moins de 12 ans

– Le port d'un gilet rétro-réfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste circulant hors agglomération, la nuit ou en cas de visibilité insuffisante.

Plus d'infos : <http://www.securite-rouriere.gouv.fr/conseils-pour-une-route-plus-sure/conseils-pratiques/circuler-a-velo/circuler-a-velo-roulez-en-toute-securite>

INFRACTIONS ET VERBALISATION

Enfin, les cyclistes sont soumis aux mêmes obligations que les autres usagers de la route.



LES POULETTES REILLANNAISES

L'association du poulailler villageois " les Poulettes Reillannaises" vous propose de la rejoindre pour profiter de bons œufs frais chaque semaine et de valoriser vos déchets alimentaires afin d'allier écologie et qualité alimentaire.

Si vous êtes intéressé merci de contacter le **0783801935**



Agenda



**Randonnées avec
« Rando Reillanne »**
tous les mardis matin et
vendredis à la journée
RDV sur la place à 7h30
Rens. 06 95 33 46 50
<https://randoreillanne.jimdo.com/>



Expo
du samedi 21 décembre
au dimanche 5 janvier
avec Pony
salle des Pénitents

Lotos

- des pompiers samedi 18 janvier
- du foot samedi 15 février
- du Don du sang dimanche 23 février
- de la Paroisse dimanche 1^{er} mars

Expo

des photos de
« la fête de l'arbre »
Souvenirs de Mr Fouilloy,
Photos des oiseaux
Salle des Pénitents
du 5 au 12 décembre



LES RESTAURANTS DU CŒUR

INSCRIPTIONS

Pour la Campagne Hiver 2018-2019

Si vous avez besoin d'une aide,
le Centre Itinérant se déplace
à REILLANNE
06 46 50 32 45

Programme décembre 2019

- **Dimanche 1^{er} décembre** - Voyage sur le père des glaciers
Rencontre avec Françoise Cadoux autour de son livre *Muztagh Alta*.
 - **Samedi 7 décembre** - Un éditeur en haute Provence
Rencontre avec les éditions C'est-à-dire à 18 h.
 - **Dimanche 8 décembre** - lectures & chansons Sharlot & Marie
Sur la terrasse de la librairie Regain entre 11 h et 13 h.
 - **Vendredi 13 décembre** - L'Anthotype - Les Cueilleuses
Rencontre avec Sabrina Martinez autour de son livre à 18 h.
 - **14 & 15 décembre** - Stand de livres pour *La Folle Crieée* à Marseille
 - **18 décembre** - Stand de livres *Marché de Noël* de Monjustin
 - **20 décembre** - *Marché de Noël* à Reillanne
 - **Samedi 21 décembre** - Instants d'humanité
Rencontre avec Sandy Rousson & Hubert Blond autour
de leur ouvrage sur les gilets jaunes des Alpes-de-Haute-Provence.
Discussion à la librairie Regain à partir de 17 h 30.
 - **Cours mensuel d'initiation au latin**
mercredi 4 décembre de 16 h à 18 h
Gratuit sur inscription au 06 78 22 68 01 (Jean)
 - **Atelier d'initiation typographique**
animé par Samuel, samedi 21 décembre de 10 h à 13 h
Inscriptions : 06 81 98 80 49 - Prix : 15 €
 - **Atelier danse/écriture** autour de « Ceux du large »
animé par Sadou & Frédéric, dimanche 22 décembre de 14 h à 18 h
Lieu : Montalade, inscriptions : 06 87 22 58 59 - Prix : 50 €
 - **Exposition l'Œil du Large** jusqu'au 15 janvier
- Emission mensuelle « Un regain de mots » sur radio Zinzine (FM 100.7)
tous les 2^e mercredi du mois à 17 h & en rediffusion...
La librairie est ouverte du mercredi au dimanche matin de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h

Librairie
Regain
à Reillanne

Contact Sadou Caspla : librairie.regain@orange.fr ou 06 87 22 58 59
Avec le soutien de la DRAC (via Région PACA) et du Conseil départemental 04 de la Haute-Provence de Reillanne



**Vous avez 16 ans et +
Le basket vous intéresse ?
Rejoignez l'équipe au city stade le vendredi à 18 h 30**

Don du sang

Prochaines collectes :
vendredi 24 janvier 2020
15h00 -19h30 salle des fêtes



**MARCHÉ DE NOËL
FEU D'ARTIFICE**

REILLANNE
ARTISANS ET PRODUCTEURS
BALADE EN CALÈCHE DU PÈRE NOËL
AMBIANCE MUSICALE AVEC :
VIN CHAUD CHOCOLAT CHAUD BALENO TRIO
LOTÉRIE... PANIERS À VOUPPER ÉCOLE DE MUSIQUE

VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2019
A PARTIR DE 15H

**Cérémonie des
vœux
vendredi 31 janvier**

Association Sauvegarde Patrimoine de Reillanne

L'ÂME DES SANTONS
Texte de Jacques Bonnadier et André Gence

**Chœur
du Pays
de Forcalquier**

Dimanche 8 décembre 2019 à 17h
Eglise de Reillanne

Toucaire d'orgo : Jean-Jacques Tournebise
et "les tambourinaires de San Brancaï"
Conteurs : Michel Félician et Taous Dumotier
Direction : Claude Martel

Libre participation



Informations pratiques

Permanence des élus (sur rendez-vous)

Claire Dufour, maire	sur rendez-vous
Pierre Weber	Lundi et mardi 14 h-17 h 30
Muriel Lavault	sur rendez-vous
Lucien Silvy	sur rendez-vous
Francis Marguerite	sur rendez-vous

Mairie Cours Thierry d'Argenlieu 04 92 76 42 07
 Fax 04 92 76 44 59, mairie.reillanne04@orange.fr ou
 com.reillanne@orange.fr

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi **8h – 12h et 13h30 – 17h30**
 Mercredi et vendredi **8h – 12h**

*En cas d'urgence ou d'incident grave sur le domaine public,
 merci de contacter le responsable des services techniques,
 monsieur Guillaume Pra au 06 33 98 82 64*

Horaires de la Ressourcerie

- jeudi	9 h 30 – 11 h 30
- Vendredi	16 h – 18 h
- Dimanche	10 h 30 – 12 h 30

Office de tourisme :

Cours Thierry d'Argenlieu 04 92 76 45 37

Email : tourisme@reillanne-en-provence.com

Site : www.reillanne-en-provence.com

Marchés hebdomadaires : tous les jeudis et dimanches
 matin sur la place de la Libération ainsi que le poissonnier tous
 les vendredis matin avec marché des producteurs et artisans
 sur la place

Responsable marché pour les emplacements : Valérie
 Cerulei (06.07.33.34.69) ou s'adresser en mairie

Bibliothèque :

Mercredi 17 h – 19h et jeudi et samedi 10h – 12h.

Crèche : 04 92 76 42 49 – directrice : Virginie Sossi

Musée des Amis des Arts :

Ouvert pendant les expositions ou sur rendez-vous au
 04 92 76 42 46 - Présidente Mme Angélique Pasternak

Assistante sociale : tous les mardis matin en mairie
 sur RDV au 04 92 30 39 70

ADMR sur rendez-vous avec Madame Isabelle Conizio
 04 92 79 01 40

Permanence Secours populaire 1^{er} jeudi de chaque mois de
 14h à 16h salle à côté de la Poste

Architecte du Parc du Luberon (conseil architectural et conseil pour la rénovation énergétique)

sur rendez-vous auprès de la mairie de 13h30 à 15h30

décembre : mardis 3 et 17 et jeudi 19

janvier : mardis 14 et 28 et jeudi 9

février : mardis 11 et 25 et jeudi 6

Déchetterie : lundi, mercredi, vendredi après midi 13h30/17h
 samedi matin 8h30/12 h

Etat civil

Naissances

Rose Henry	3 août 2019
Jordan Duchesne Daire	24 août 2019
Camil Zapata Kauffmann	9 septembre 2019
Lyona Dibinger	12 octobre 2019
Achille Housiaux	15 octobre 2019
Lili Mongin	31 octobre 2019
Tahirou Thiberville	3 novembre 2019
Désirée Bauer	14 novembre 2019
Diego Vaudez	14 novembre 2019
Tao Grosjean-Glace	19 novembre 2019

Mariages

Cátia Marçal Cristóvão et Laurent Teissier	20 juillet 2019
Séréna Favre et Anthony Catania	3 août 2019

Décès

Armand Chalvet	7 juin 2019
Sylvain Tanguy	13 août 2019
Olivier Lohez	2 septembre 2019
Bernard Crevisse	2 octobre 2019
René Œuf	20 octobre 2019
Claude Bris	28 octobre 2019
Gérard Taponnier	25 novembre 2019

Inhumations

NUMÉROS IMPORTANTS

Médecins :

- . Joëlle Bellaïche 04 92 76 40 63
- . Alain Dufour 04 92 76 45 48 / 06 07 49 73 13
- . Jacques Sigaud 04 92 75 60 59 / 06 76 55 53 80

Infirmières :

- . Lafon-Camus Isabelle } 06 88 49 31 85
- . Massuco Audrey
- . Rapuzzi Véronique 06 08 06 52 97

Kinésithérapeutes :

- . Jean-Jacques Duconseille 04 92 76 66 14
- . Valérie Tordjman 06 74 28 71 40
- . Evelyne Dréviillon } 04 92 72 71 86
- . Fabienne Pruvost }

Ostéopathes :

- . Rapuzzi Véronique 06 08 06 52 97
- . Besson Moïra 06 99 19 31 83

Orthophoniste :

- . Isabelle Béhar 06 82 09 87 92

Taxis du Luberon : 06 82 44 15 71 et 06 72 92 88 64

La Poste : 04 92 76 54 15

Gendarmerie de Céreste : 04 92 79 00 01

Pompiers 18

Numéro d'urgence international : 112

Police 17